

L'activité lucrative de courte durée à Genève : la procédure d'annonce pour les travailleurs européens

Avec l'entrée en vigueur du deuxième volet de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes, au 1^{er} juin 2004, les étrangers qui viennent exercer une activité lucrative de courte durée en Suisse (moins de 90 jours) ne sont plus soumis à autorisation, mais doivent simplement s'annoncer aux autorités : c'est la procédure d'annonce. En 2006, 14 300 travailleurs annoncés ont été enregistrés à Genève, soit l'équivalent de 1 700 actifs à plein temps.

01 426.6 14 300 travailleurs annoncés 7 274 EE à Genève en 2006 ...

En 2006, comme en 2005, Genève est, avec Zurich, le canton qui compte le plus grand nombre de travailleurs ayant fait l'objet d'une procédure d'annonce (travailleurs annoncés).

... répartis en trois catégories

A Genève, comme à l'échelon national et dans dix autres cantons (dont Vaud, Valais et Berne), les annonces sont essentiellement constituées de travailleurs engagés auprès d'un employeur suisse. Dans six autres cantons (dont Argovie et Thurgovie), ce sont les travailleurs détachés qui sont majoritaires et dans les neuf derniers (dont Zurich, Tessin et les deux Bâle), les deux catégories se retrouvent à part égales. La part des indépendants dans le total des annonces reste assez marginale.

Travailleurs annoncés par canton, en 2005 et 2006 (1)

	Effectifs		Part en 2006 (2)	Femmes en 2006	Variation 2005 - 2006	
	2005	2006	en %	en %	en %	
Suisse	92 830	107 941	100,0	18,5	16,3	
Zurich	11 423	15 836	12,7	12,0	38,6	
Genève	12 100	14 316	11,5	31,5	18,3	
Vaud	9 049	9 794	7,8	24,7	8,2	
Argovie	7 904	9 151	7,3	6,9	15,8	
Tessin	7 830	8 785	7,0	15,4	12,2	
Berne	6 001	8 496	6,8	14,0	41,6	
Bâle-Ville	6 855	7 255	5,8	21,5	5,8	
Grisons	5 162	6 987	5,6	16,0	35,4	
Saint-Gall	5 759	6 779	5,4	17,2	17,7	
Valais	5 143	5 964	4,8	22,5	16,0	
Bâle-Campagne	4 911	5 600	4,5	9,0	14,0	
Autres cantons	22 944	25 979	20,8	11,3	13,2	

- (1) Une même personne peut être comptabilisée dans plusieurs cantons, mais ne l'est qu'une seule fois dans le tota de la Suisse. La somme des effectifs par canton n'est donc pas égale au total de la Suisse.
- (2) Calculée par rapport à la somme des effectifs par canton, soit 124 942

La procédure d'annonce permet aux ressortissants étrangers de l'UE 17 (UE 15, Chypre et Malte) et de l'AELE d'exercer une activité lucrative pendant 90 jours au maximum par année en Suisse sans qu'un permis de séjour ne soit nécessaire. Les ressortissants de l'UE 8 (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovénie, Slovaquie, Estonie, Lituanie et Lettonie) bénéficient également de cette réglementation dans certaines situations. Les annonces ne sont pas contingentées. Trois catégories d'actifs peuvent s'annoncer :

- les travailleurs engagés par un employeur suisse;
- les **travailleurs détachés** en Suisse par une entreprise dont le siège se trouve dans l'UE 17 / AELE;
- les **prestataires de services indépendants** qui fournissent en Suisse une prestation au titre d'une activité indépendante.

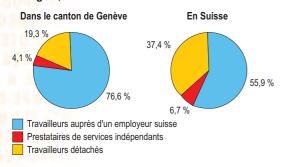
Cette statistique est produite par l'Office fédéral des migrations (ODM). Pour en savoir plus, le site de l'ODM donne toutes les informations utiles : http://www.bfm.admin.ch/bfm/fr/home/themen/schweiz_-_eu/meldeverfahren_fuer.html





En 2006, à Genève, plus de 90 % des annonces enregistrées dans les secteurs primaire et tertiaire concernent des travailleurs engagés auprès d'un employeur suisse. Dans le secteur secondaire, ils en représentent la moitié et la part de travailleurs détachés (41 %) y est largement supérieure à celles constatées dans les deux autres secteurs d'activité (respectivement 1,3 % et 7,8 %).

Travailleurs annoncés selon la catégorie d'actifs étrangers, en 2006



Dans le canton de Genève, les travailleurs détachés viennent essentiellement d'entreprises dont le siège se situe en Allemagne ou en France. Dans les cantons de Zurich, des deux Bâle et Vaud, ils arrivent surtout d'Allemagne, et au Tessin, d'Italie. Pour les travailleurs engagés auprès d'un employeur suisse, le siège de l'entreprise se situe par définition en Suisse.

Moins de 1 % du total des emplois équivalents plein temps à Genève ...

En 2006, les 14 316 personnes annoncées ont travaillé en moyenne 44 jours chacune (42 en 2005). Converti en équivalent plein temps annuel, le volume de travail fourni est celui de 1708 travailleurs à temps complet, soit 0,6 % (0,5 % en 2005) du total des emplois équivalents plein temps (271 415) dans le canton. Cela place Genève en quatrième position, derrière les cantons des Grisons, du Jura et du Valais. Pour Zurich, canton qui compte le plus d'annonces et d'emplois, le volume de travail correspondant ne s'élève qu'à 0,3 %. D'autres cantons tels que Lucerne, Berne, Zoug, Soleure et Appenzell enregistrent un volume d'activité inférieur à 0,2 %. Dans l'ensemble de la Suisse, il est de 0,4 %.

... et près de 4 % dans le secteur primaire

Rapportée au total des équivalents plein temps par secteur d'activité, la part des travailleurs annoncés est la plus élevée dans le secteur primaire. En 2006, les 610 actifs annoncés correspondent

Le travail en annonce dans l'emploi total, par canton, en 2006

	Nombre de travailleurs annoncés	Nombre de jours de travail annoncés	Jours par travailleur annoncé	Travailleurs annoncés en équivalent plein temps	Total des emplois en équivalent plein temps (1)	Volume de travail annoncé en % (2)
Grisons	6 987	261 768	37	717	82 167	0,9
Jura	1 829	89 924	49	246	28 445	0,9
Valais	5 964	285 325	48	782	107 796	0,7
Genève (3)	14 316	623 532	44	1 708	271 415	0,6
Tessin	8 785	298 741	34	818	146 011	0,6
Bâle-Ville	7 255	237 579	33	651	129 035	0,5
Neuchâtel	2 731	127 736	47	350	70 616	0,5
Vaud	9 794	457 639	47	1 254	260 466	0,5
Bâle-Campagne	5 600	173 299	31	475	99 740	0,5
Suisse	107 941	4 630 054	43	12 685	3 228 985	0,4

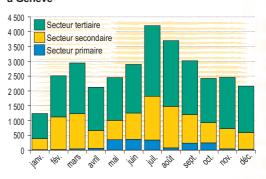
- (1) Pour les trois secteurs d'activité. Source : recensements fédéraux des entreprises et de l'agriculture 2005.
- (2) Part des travailleurs annoncés dans l'emploi total (en équivalent plein temps).
- (3) Genève avec activités extraterritoriales; Suisse et autres cantons sans.

à 84 personnes à plein temps, soit 3,9 % (4,7 % en 2005) du volume de travail total du secteur. Leur durée moyenne d'activité est de 50 jours. Même si, en nombre absolu, les travailleurs annoncés sont plus nombreux dans le secteur tertiaire (8 649, soit l'équivalent de 1 086 personnes à 100 %), le volume de travail correspondant ne représente que 0,5 % (0,4 % en 2005) de l'emploi total du secteur. Leur durée moyenne d'annonce est de 46 jours. Dans le secteur secondaire, les 5 057 personnes annoncées effectuent le travail de 537 personnes à plein temps, soit 1,4 % (1,1 % en 2005) du total de l'emploi du secteur. Ils travaillent en moyenne 39 jours.

Fortes variations saisonnières selon le secteur d'activité

Les résultats mensuels montrent que l'évolution du nombre d'annonces à Genève est influencée par des facteurs saisonniers. La saisonnalité est différente selon le secteur économique. En 2006, 60,4 % des personnes annoncées travaillent dans le secteur tertiaire (dont 41 % de femmes), 35,3 % dans le secteur secondaire (16 % de femmes) et 4,3 % dans le secteur primaire (32 % de

Moyenne mensuelle des annonces en 2005 et 2006, à Genève



femmes). Dans ce dernier, les pics de main-d'œuvre se situent de mai à juillet (récoltes des fruits et légumes) et en septembre-octobre (vendanges). Dans le secteur secondaire, des pics sont visibles en février-mars (hausse dans le second œuvre et dans l'industrie, effet du salon de l'auto) et en juillet-août (hausse dans le gros œuvre et l'industrie). Les variations saisonnières dans le secteur tertiaire sont moins nettes car les branches qui le composent sont très hétérogènes.

Travailleurs annoncés selon le nombre de jours cumulés, dans les principales branches économiques, à Genève, en 2006

